



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
...
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de TREBONS SUR LA GRASSE, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique limitée, dans la salle du Foyer rural de la commune afin de respecter la distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur John STEIMER, le Maire.

Président : M. John STEIMER

Présents : M^{mes} Elodie BROQUET, Sandrine RAMPLOU, Angela CALMONT, Karine LEYDIER, MM. Hervé ROQUES, Jean ARHAINX, Hervé RAMONDA, Didier LAURENS, Sébastien NEROCAN, John STEIMER

Procuration : De M^{me} Muriel CAZENEUVE à M. John STEIMER

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 11

Un scrutin a eu lieu, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire : M^{me} Karine LEYDIER

Ouverture de la séance à 18h05

Ordre du jour

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2020 a été approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Délibération n° 36-2020 portant sur la désignation d'un délégué du Conseil Municipal et de 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal doit désigner un délégué et 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2020.

Élection du délégué

Les candidatures enregistrées : M. Hervé ROQUES

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

A obtenu :

- M. Hervé ROQUES avec 11 voix

M. Hervé ROQUES ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Élection des 3 suppléants

Les candidatures enregistrées :

M. Hervé RAMONDA

M. Didier LAURENS

M^{me} Angela CALMONT

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 3 suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Hervé RAMONDA avec 11 voix
- M. Didier LAURENS avec 11 voix
- M^{me} Angela CALMONT avec 11 voix

Sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Délibération n° 37-2020 portant sur la désignation des délégués CNAS (élus et agents) pour le mandat 2020-2026

Conformément à l'article L191, Monsieur le Maire explique à l'assemblée l'intérêt de désigner un délégué « Élu » et un délégué « Agent » chargés d'assurer le relais entre les bénéficiaires des prestations et le CNAS. Le correspondant aura pour rôle d'assurer la diffusion des documents du CNAS, d'informer ses collègues des modifications adoptées par l'assemblée générale, de transmettre les dossiers des prestations au CNAS, de participer à l'assemblée départementale annuelle.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

- M. Didier LAURENS en tant que délégué « Élu » du CNAS
- M^{me} Marie-Ange LAURENS en tant que déléguée « Agent » du CNAS

Questions diverses

- Un nouveau point d'arrêt pour les transports scolaires du lycée sera mis en place à Casselamour (Le Moulin).
- La commune doit prévoir un stock de masques pour une durée de 10 semaines à compter de la rentrée scolaire.
- Les dossiers administratifs concernant la réfection des travaux de la Grasse sont en cours. Cette réfection est prévue pour le mois de septembre.
- Projet de fibre optique à TREBONS : Le nœud optique va être installé à VILLEFRANCHE le 16 juillet 2020.

Clôture de séance à 18h35

Le Maire certifie que le compte-rendu a été affiché à la Mairie le 16 juillet 2020 et que la convocation avait été faite le 6 juillet 2020.

La secrétaire de séance

